

Sur un scirpe des étangs du Carlit (Pyrénées-Orientales)

par André TERRISSE (*)

On rencontre parfois, dans certains des étangs du Carlit (ainsi dans l'étang Noir « d'en haut », 2145 m, et dans un petit étang peu profond en aval de l'étang Sec, 2155 m, DH 1612 ; A.T. : 8 septembre 1990), un scirpe s. l qui possède beaucoup des caractères d'*Eleocharis acicularis* ; et d'ailleurs cette espèce, qui n'est citée ni par GAUTIER ni par CONILL, est indiquée par le catalogue de GAUSSEN en PO 7, ce qui correspond à cette région.

De fait, c'est un scirpe petit (2 à 6 cm), à la fois gazonnant et muni de stolons, à tiges fines, simples, dressées ; l'épillet est petit (2 à 4,5 mm), ovoïde, à 2-6 fleurs, solitaire, terminal, dressé ; les écailles sont obtuses ; l'inférieure embrasse la base de l'épillet et est plus courte que lui ; il y a 3 stigmates ; l'akène est surmonté d'un mamelon conique ; d'abord à angles aigus et légèrement ridé en travers (comme l'indique HUSNOT pour *Eleocharis acicularis* dans sa monographie sur les Cypéracées), il devient ensuite presque lisse.

Mais le scirpe des étangs du Carlit diffère d'*Eleocharis acicularis* par un caractère important : au lieu que la gaine qui entoure la base de la tige soit tronquée, elle est ici prolongée par une longue pointe (jusqu'à 15 mm), très fine et translucide, ressemblant à une minuscule feuille de Graminée. Facile à observer sur le frais, avec une loupe, ce limbe très fragile est ensuite difficile à isoler si on a fait sécher la plante en la pressant : collé à la tige, il est alors en général déchiré ; mieux vaudrait sans doute laisser sécher la plante sans la presser, puis ensuite l'humidifier pour l'examiner, comme font les bryologues.

Ainsi donc, en raison de la présence de feuilles, notre plante appartient plutôt au genre *Scirpus* s. str. ; mais, par la base du style épaissie en mamelon, il se rattache aux *Eleocharis*. C'est le deuxième caractère qui semble déterminant, même si, selon *FLORA EUROPAEA*, le genre *Eleocharis* se définit d'abord (du moins dans la clé dichotomique des Cypéracées), par le fait que toutes les feuilles sont réduites à des gaines, alors que dans le genre *Scirpus*, les gaines peuvent ou non être prolongées par un limbe. Ensuite, dans les Cypéracées dépourvues de feuilles, on sépare les deux genres par l'absence (*Scirpus*) ou la présence (*Eleocharis*) d'un mamelon surmontant l'akène. Et la brève description qui constitue le début de l'article concernant le genre *Eleocharis* est sans ambiguïté : « Stems simple, green, leafless except for basal sheaths » : « Tiges

(*) A.T. : 3 rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE-DE-RÉ.

simples, vertes, sans feuille à l'exception des gaines de la base ». Et il est précisé que « la forme de la gaine supérieure fournit un caractère constant et fiable ("valuable"). »

Autre problème : s'agit-il d'une simple variation d'*E. acicularis*, ou d'une sous-espèce, voire d'une espèce différente? D'autres caractères, en effet, moins importants toutefois, le distinguent : les tiges sont moins fines (alors qu'*E. acicularis* tire son nom spécifique du latin «*acicula*» : petite aiguille) ; elles atteignent en effet le diamètre maximal fixé par les flores : 0,5 mm, alors que les exemplaires d'*E. acicularis* que je possède en herbier (provenant du Centre-Ouest ou de l'Aubrac) atteignent rarement 0,3 mm ; de plus, elles ne sont pas "tétragones-sillonnées" : sur le frais, elles sont presque arrondies et ne deviennent sillonnées que sur le sec ; les gaines sont marquées de stries rougeâtres longitudinales ; les tiges à leur base sont presque translucides et apparaissent nettement cloisonnées-spongieuses. Enfin, les touffes constituées sont très fournies, ce qui s'oppose à l'indication de la flore européenne : « ... stems usually few together. »

Par contre, l'écologie rappelle beaucoup celle d'*E. acicularis* : une très grande majorité des exemplaires sont submergés ; ceux qui ne le sont pas actuellement (septembre) l'ont été au printemps, car ils sont installés en deçà de la rive ; en dehors du périmètre de l'étang, on trouve seulement les touffes robustes de *Scirpus cespitosus* ; là où l'humidité est suffisante, il forme des peuplements denses, qui se repèrent aisément, en cette fin d'été, car les tiges sont rousses.

L'étang Noir "d'en haut" est un des rares étangs du Carlit dont le niveau soit variable : il n'a pas de déversoir en surface. En ce début septembre, il est environ 30 cm en dessous de son niveau maximal. "Notre" scirpe est recouvert d'une couche d'eau de 20 cm au maximum. Par contre, dans le petit étang placé sur le trajet du déversoir de l'étang Sec, la hauteur de l'eau est constante, et «notre» scirpe forme des peuplements presque continus mais stériles ; l'espèce est d'ailleurs très tardive : j'ai eu du mal à trouver quelques akènes à peu près mûrs parmi les exemplaires exondés, à l'étang Noir.

Quand le peuplement est continu, seule *Subularia aquatica* parvient à s'installer parmi les touffes denses du scirpe ; ailleurs, celui-ci affectionne particulièrement le rebord des pierres qui reposent sur le fond ; il les entoure souvent d'une ceinture complète. En dehors de *Subularia aquatica*, les plantes compagnes sont *Isoetes setacea* et *Sparganium borderet* Focke et, seulement à l'étang en aval de l'étang Sec, *Eleocharis palustris*.

Il reste à prospecter l'ensemble de la zone du Carlit ; il est probable que d'autres étangs abritent ce même taxon.

En tout cas, c'est très certainement ce même scirpe qui est signalé en PO 7 dans le catalogue de GAUSSEN sous le nom d'*Eleocharis acicularis*. Cependant, il est difficile de le vérifier ; en effet, dans la liste de synthèse des taxons dont la protection est envisagée pour la région Languedoc-Roussillon (décembre 1990), *Eleocharis acicularis* n'est pas signalé pour le département des Pyrénées-Orientales, et, pour l'ensemble de la région, il n'est indiqué qu'en une seule station, dans le Gard, et encore avec doute !

On pourrait imaginer, également, qu'une confusion est possible avec *Scirpus pumilus* (= *S. alpinus*), dont les tiges sont « munies à la base de plusieurs gaines, la supérieure terminée en pointe foliacée » (COSTE) ; et justement, le même auteur ajoute : « indiqué dans les Pyrénées-Orientales », le terme "indiqué", inhabituel chez lui, laissant entendre qu'il met en doute cette indication ! Et, de fait, *S. pumilus* est un scirpe au sens strict : l'akène n'est pas surmonté d'un mamelon ; on pourrait supposer que le botaniste qui a signalé cette espèce dans la région a vu la plante avant la formation des akènes, ce qui est fort possible, puisqu'elle est souvent stérile et, de toute façon, fructifie très tardivement (maturité complète : probablement fin septembre). Mais en fait, selon la flore de ROUY et le catalogue de GAUSSEN, il s'agit d'une confusion avec *S. pauciflorus* var. *campester*.

En conclusion, j'aurais tendance à croire qu'il s'agit d'une plante issue par isolement géographique d'*Eleocharis acicularis*, dont il pourrait être le vicariant, en altitude, du moins pour les Pyrénées. Mais ce n'est évidemment qu'une simple hypothèse, ne reposant pas sur une étude scientifique sérieuse et peut-être contredite par le fait qu'*E. acicularis* est une espèce largement répandue sur notre planète ; d'ailleurs, s'il n'y avait ce caractère du limbe foliaire, le scirpe du Carlit correspondrait assez bien à la var. *submersa* (Hj. Nilss.) Svenson décrite dans le "*Gray's Manual of Botany*", 8^e éd., p. 253 : « Dwarf, usually sterile ; culms firm, rather fleshy, without longitudinal furrows, transparent when dry » : plante naine, habituellement stérile ; tiges raides, plutôt charnues, sans sillons longitudinaux, transparentes sur le sec ; répartition géographique, selon l'auteur américain (M. L. FERNALD) : du Groenland et Labrador jusqu'à l'Alaska et Terre-Neuve ; Europe arctique ...

En réalité, le fait met en évidence la fragilité des clés taxinomiques : on a choisi des critères nets et faciles à voir plutôt que fondamentaux. Ainsi nous est rappelé que le classement des plantes vise surtout à notre commodité : il est fonction du botaniste autant que de la plante ; il est forcément, à quelque degré, conventionnel.

Peut-être la mise en ordinateur de ces clés pourrait-elle atténuer ce caractère aléatoire des constructions taxinomiques : au lieu que les critères mis en avant soient toujours les mêmes, souvent repris d'une flore à l'autre, c'est l'utilisateur du logiciel qui pourrait décider de l'ordre dans lequel il fera entrer en ligne de compte les différents éléments nécessaires à la détermination ; il sera même libre de tenir compte ou non des frontières qui séparent les différents taxons (y compris au niveau du genre). Pour le cas qui nous intéresse ici, celui du genre *Scirpus* s. l., on pourra utiliser dans l'ordre que l'on choisira les dichotomies successives :

- terrestre ou aquatique,
- vivace ou annuelle,
- akène surmonté d'un mamelon ou non,
- inflorescence dépassée par une bractée ou non,
- gaines tronquées ou prolongées par une pointe foliacée, etc...